



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE FRANÇOIS
AUX PARTICIPANTS À L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE
DU CONSEIL PONTIFICAL « JUSTICE ET PAIX »**

*Salle Clémentine
Jeudi 2 octobre 2014*

Messieurs les cardinaux, chers frères évêques et prêtres, frères et sœurs,

Je vous salue tous avec affection et je remercie le cardinal Peter Turkson pour les paroles avec lesquelles il a introduit cette rencontre. Votre plénière coïncide avec le cinquième anniversaire de la promulgation de l'encyclique *Caritas in veritate*. Un document fondamental pour l'évangélisation du domaine social, qui offre de précieuses indications pour la présence des catholiques dans la société, dans les institutions, dans l'économie, dans la finance et dans la politique. *Caritas in veritate* a attiré l'attention sur les bénéfices mais aussi sur les dangers de la mondialisation, quand elle n'est pas orientée vers le bien des peuples. Si la mondialisation a beaucoup accru la richesse accumulée dans l'ensemble et de nombreux Etats pris individuellement, elle a aussi accru les distances entre les divers groupes sociaux, en créant des inégalités et de nouvelles pauvretés jusque dans les pays considérés comme les plus riches.

L'un des aspects du système économique actuel est l'exploitation du déséquilibre international des coûts du travail, qui repose sur des milliards de personnes qui vivent avec moins de deux dollars par jour. Non seulement un tel déséquilibre ne respecte pas la dignité de ceux qui alimentent cette main d'œuvre à bas prix, mais il détruit les ressources de travail dans les régions où il est davantage protégé. Le problème se pose ici de créer des mécanismes de protection des droits du travail, ainsi que de l'environnement, en présence d'une idéologie consumériste croissante, qui ne fait preuve d'aucune responsabilité à l'égard des villes et de la création

La croissance des inégalités et des pauvretés met en péril la démocratie inclusive et participative, qui présuppose toujours une économie et un marché qui n'excluent pas et qui soient équitables. Il

s'agit alors de vaincre les causes structurelles des inégalités et de la pauvreté. Dans l'exhortation apostolique *Evangelii gaudium*, j'ai voulu signaler trois instruments fondamentaux pour l'inclusion sociale des plus démunis, que sont l'instruction, l'accès à l'assistance médicale et le travail pour tous (cf. n. 192).

En d'autres termes, l'Etat de droit social ne doit pas être démantelé et en particulier le droit fondamental au travail. Celui-ci ne peut pas être considéré comme une variable dépendant des marchés monétaires et financiers. Il est un bien fondamental par rapport à la dignité (cf. *ibid.*), à la formation d'une famille, à la réalisation du bien commun et de la paix. L'instruction et le travail, l'accès au bien-être pour tous (cf. *ibid.*, n. 205), sont des éléments clés pour le développement et la juste distribution des biens, tant pour parvenir à la justice sociale, que pour appartenir à la société (cf. *ibid.*, n. 53) et participer de façon libre et responsable à la vie politique, entendue comme une gestion de la *res publica*. Des perspectives qui prétendent augmenter la rentabilité, au prix d'une restriction du marché du travail qui crée de nouveaux exclus, ne sont pas conformes à une économie au service de l'homme et du bien commun, et à une démocratie inclusive et participative.

Un autre problème découle des déséquilibres persistants entre secteurs économiques, entre rémunérations, entre banques commerciales et banques de spéculation, entre institutions et problèmes mondiaux: il est nécessaire de garder vivante la préoccupation pour les pauvres et la justice sociale (cf. *Evangelii gaudium*, n. 201). Celle-ci exige, d'une part, de profondes *réformes* qui prévoient la redistribution de la richesse produite et l'universalisation de libres marchés au service des familles, de l'autre, la redistribution de la souveraineté, aussi bien au niveau national que supranational.

Caritas in veritate nous a aussi invités à regarder l'actuelle question sociale comme une question environnementale. En particulier, ce document a souligné le lien entre écologie environnementale et écologie humaine, entre la première et l'éthique de la vie.

Le principe de *Caritas in veritate* est d'une extrême actualité. Un amour plein de vérité est en effet la base sur laquelle construire cette paix qui aujourd'hui est particulièrement désirée et nécessaire pour le bien de tous. Il permet de surmonter les fanatismes dangereux, les conflits pour la possession des ressources, les migrations aux dimensions bibliques, les fléaux persistants de la faim et de la pauvreté, la traite des personnes, les injustices et les disparités sociales et économiques, les déséquilibres dans l'accès aux biens collectifs.

Chers frères et sœurs, l'Eglise est toujours en chemin, à la recherche de nouvelles voies pour l'annonce de l'Evangile également dans le domaine social. Je vous remercie pour votre engagement dans ce domaine et, en vous confiant à l'intercession maternelle de la Bienheureuse Vierge Marie, je vous demande de prier pour moi et de tout cœur je vous bénis.

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana